

LA DÉPOPULATION

PAR

Paul-Armand HIRSCH



A. STORCK & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS. LYON
PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon.

—
1904

LA DÉPOPULATION

PAR

Paul-Armand HIRSCH



A. STORCK & C^{ie}, IMPRIMEURS-EDITEURS. LYON
PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon

—
1904

LA DÉPOPULATION ⁽¹⁾

Je n'ai pas la prétention, Mesdames et Messieurs, de résumer ce qui a été dit ou écrit sur un sujet aussi vaste que celui dont nous allons nous occuper ici : la tâche qui m'incomberait serait trop ardue et j'abuserais de votre bienveillance. J'essaierai seulement de vous présenter ce grave problème sous quelques-unes de ses faces les plus intéressantes et de discuter, parmi la multitude des opinions émises relativement à sa solution, celles susceptibles de retenir notre attention.

En réalité, ni la terre, ni, en particulier, la France, ne se dépeuplent : les recensements opérés en ces dernières années sont d'accord sur ce point capital. Le cri d'alarme jeté par certaines personnes plus ou moins autorisées, on peut donc l'entendre d'une oreille indifférente. D'ailleurs, ces personnes se préoccupent généralement moins du bonheur de l'humanité que de ce qu'elles supposent être l'avenir de leur propre pays : elles ne seraient pas fâchées, par exemple, qu'un cataclysme, une guerre, voire une épidémie, décimât la population d'une nation qualifiée rivale ou ennemie. Il est curieux de constater, en outre, combien la question militaire prime toutes les autres, dès qu'il s'agit de dépopulation : ouvrez les rapports officiels, parcourez les journaux bourgeois, lisez les communications faites à l'Institut, vous serez frappés de la touchante communion d'idées qui existe entre

(1) Causerie faite à la *Coopération des Idées*, université populaire, 157, faubourg Saint-Antoine, Paris, le 6 juin 1903.

la morale et même du domaine de la religion. Ceux-là font appel à la conscience de chacun, à l'initiative privée et, aussi, à la législation, pour arrêter les progrès de ce qu'ils disent être un mal.

Il serait probablement curieux de rechercher les mobiles des uns et des autres, en l'occurrence : si l'on y parvenait, peut-être découvrirait-on, au fond de cette discussion d'ordre général, des intérêts personnels ou des intérêts de castes ?

Quelques citations viendront à point pour étayer ces hypothèses.

*
* *

Tout d'abord, on est loin de s'entendre sur la nature de l'acte charnel qui unit l'homme à la femme et fait que notre espèce se perpétue. Les uns n'y voient qu'un devoir réfléchi, les autres un besoin instinctif ; mais l'immense majorité de nos semblables y trouvent surtout une satisfaction des sens, quelles que soient l'hypocrisie, la rhétorique, l'imagination dont ils entourent leur soif de volupté. Il est donc permis d'en conclure que la plupart des enfants naissent par hasard, c'est-à-dire sans préméditation.

« Les biologistes, écrit M. Félix Le Dantec (1), ont été amenés à considérer que les glandes génitales sont, dans l'organisme des individus sexués, de véritables parasites, nés de l'organisme même qui les contient et capables de le reproduire ; il y a là une génération alternante, dont nous n'apercevons pas généralement le terme intermédiaire parce qu'il est informe et logé au sein de nos tissus. La chose est plus nette chez la fougère ; ses spores donnent naissance, sur la terre humide, à un prothalle qui ressemble à une algue et non à une fougère ; puis sur ce prothalle apparaissent des éléments génitaux dont l'union reproduit une fougère ; il y a alternance d'une génération sexuée, le prothalle, avec une génération asexuée, la fougère, et ceci est très général parmi les êtres supérieurs ; seulement, chez nous, le prothalle est parasite et nous ne le distinguons pas du reste de notre corps ; nous croyons produire *nous-mêmes* nos éléments sexuels, et nos enfants sont en réalité nos petits-enfants... »

Il est donc évident que l'expulsion de ces parasites constitue une fonction essentiellement animale, de même que le corps se

(1) *Revue blanche* du 15 janvier 1903.

débarrasse des substances inassimilables par la digestion. C'est du moins l'opinion de la plupart des physiologistes et cela répond péremptoirement aux protagonistes de la continence absolue (1). On ne comprend pas comment la religion ou la morale viennent s'immiscer dans un débat de cette nature ; on le comprend d'autant moins que la perpétuation de notre espèce a précédé la religion et la morale, et il est hors de doute qu'elle subsistera après elles.

Les prêtres des différentes Eglises ne considèrent la question de la natalité qu'au point de vue du prosélytisme confessionnel ; quant aux moralistes, ils ne voient, en conseillant d'avoir un grand nombre d'enfants, qu'un moyen de réfréner chez leurs contemporains le besoin de vivre d'une manière plus complète : le fait de constituer une famille crée, en effet, de lourdes charges, mais ne donne presque jamais le moyen de les supporter.

..

M. Henry Clément a publié, dans la *Réforme sociale* (2), deux articles très documentés sur *La dépopulation en France*. En voici quelques courts extraits :

« Si la population augmente, c'est surtout grâce à l'infiltration des étrangers. Notre pays possède un climat tempéré, la vie y est plus douce qu'ailleurs ; aussi sommes-nous envahis de plus en plus par une multitude de Belges, d'Allemands et d'Italiens. En 1850, il y avait 380.000 étrangers immigrés en France ; il y en a aujourd'hui 1.037.778 et, tout naturellement, les départements qui en comptent le plus sont, à l'exception de la Seine et de Seine-et-Oise, ceux situés sur la frontière ou dans son voisinage immédiat. »

Après quelques amers regrets, vient le couplet patriotique :
« Le maréchal de Moltke n'exagérait pas quand il disait que l'Allemagne gagne tous les ans une bataille sur la France, à

(1) Voir la thèse opposée : *La vie sexuelle chez l'homme au point de vue de l'évolution naturelle*, par M. Albert HEIM (*Revue de morale sociale* de juin 1901).

(2) 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1902.

cause de la différence de natalité entre les deux nations qui se chiffre par plus de 600.000 têtes chaque année. »

Puis, cette phrase, que je souhaite à M. Henry Clément de relire, lorsqu'il aura passé la soixantaine :

« Pour nous placer sur un terrain assurément égoïste, mais exact en démographie, les progrès de l'hygiène et du bien-être ne peuvent qu'augmenter le nombre des vieillards, c'est-à-dire d'un élément de population qui est inutile à l'expansion et à l'activité d'un pays. »

Quant aux mariages, le nombre en diminue régulièrement depuis 1857 ; actuellement, si l'on s'en rapporte aux statisticiens, « le cinquième des jeunes filles reste dans le célibat ». Mais l'auteur nie que ce soient les difficultés sans cesse croissantes qu'a le Français pour gagner sa vie qui l'empêchent de se marier.

Permettez-moi de citer un passage, qui montre nettement la mentalité particulière aux disciples de l'économiste Le Play :

« Au premier rang des causes qui produisent l'affaiblissement et la dépopulation du pays, il faut placer, sans insister davantage, car le fait est d'une évidence écrasante, l'oubli des croyances, des pratiques et des traditions religieuses. La dépopulation ne se manifeste pas, en effet, dans les départements les plus pauvres, mais dans les plus prospères au point de vue matériel, en Bourgogne et en Normandie. La Bretagne, au contraire, est demeurée féconde, de même que l'Auvergne, l'Aveyron et d'autres pays du Centre : ils doivent cette fécondité à leur fidélité à la foi de leurs pères et aux traditions des vieilles familles françaises.

« Les adversaires de la religion répondent que les croyances catholiques sont peu favorables à la population, parce qu'elles poussent les âmes vers le mysticisme et que notamment le célibat des prêtres est une cause de faiblesse à ce point de vue (1). Rien n'est plus faux que ce sophisme. « C'est le matérialisme qui cherche à résoudre la question par la stérilité, comme dit Charles Périn, tandis que l'esprit catholique la résout par la fécondité. Rien ne peut mieux assurer la propagation régulière des familles que les exemples de vertu que répandent ceux qui, par le vœu de chasteté, ont consacré leur vie à la plus céleste d'entre elles. Ces exemples sont une prédication plus efficace que toute autre pour élever le cœur du père de famille au-dessus des étroites préoccupations de l'intérêt matériel. Ils lui font envisager

(1) Comparer avec *l'Homme aux quarante écus*, de VOLTAIRE.

la vie sous son aspect véritable, comme un combat dont le prix est, non pas la richesse et la fausse grandeur qu'elle donne, mais la dignité vraie et les joies pures de l'âme par l'accomplissement des préceptes divins : ils font taire en lui les inquiétudes de l'avenir ; ils le détournent de ces honteux calculs qui réduisent le nombre des enfants, afin de leur assurer le bien-être... Bien loin donc que le célibat religieux introduise la stérilité dans les sociétés qui le pratiquent, il y maintient au contraire la fécondité. »

« Sans doute, si prêtres, moines et religieuses se mariaient, il y aurait une légère augmentation dans la natalité. Mais, répétons-le, notre question de dépopulation ne doit pas se poser d'une façon absolue. Il ne s'agit pas de savoir si le nombre des habitants d'un pays augmente, mais si son augmentation n'est pas dépassée par celle des nations voisines. Or, il y a des prêtres, des moines et des religieuses dans les autres pays catholiques aussi bien qu'en France et pourtant leur natalité dépasse la nôtre. La situation resterait donc la même si les prêtres se mariaient. »

Je ne pense pas que cette phraséologie vous émeuve, Mesdames et Messieurs, et je ne prendrai pas la peine de la discuter. Au surplus, le temps me manquerait pour examiner en détail les contradictions qui fourmillent dans cette longue étude.

Vous n'ignorez pas que, très sérieusement, ces réformistes proposent de revenir au droit d'aînesse, aboli par la Révolution, et ils comprennent fort bien que, par crainte du collectivisme ou, seulement, de l'impôt sur le revenu, les capitalistes placent leurs fonds à l'étranger.

En résumé, leur patriotisme cesse dès qu'il s'agit de leur caisse. Du reste, ne voit-on pas journellement les mêmes gens qui se plaignent de la dépopulation pousser le gouvernement à la guerre ?

Maintenant, permettez-moi de vous donner l'avis de M. Paul Robin, diamétralement opposé à ceux que vous venez d'entendre :

« La race humaine, comme toute autre, souffre de la surpopulation.

Dans l'hypothèse où toutes les femmes jouissant de la plus parfaite santé, goûteraient aussitôt que la nature l'indique, et sans précautions préventives, les joies de l'amour, on peut estimer avec modération qu'elles auraient en moyenne seize enfants de quinze à quarante-cinq ans, comme les fermières canadiennes d'il y a cent ans... La population se doublerait 12 fois par siècle, soit tous les huit ans $1/3$; chaque couple aurait au bout du siècle plus de 1.000 descendants...

« Si la pratique ne présente pas ces conséquences, c'est que l'hypothèse n'est pas acceptable pour une ou plusieurs des causes suivantes :

« 1° Presque aucune femme ne jouit d'une santé parfaite, peut-être pas une sur cent.

« 2° Loin que toutes jouissent dans toute son étendue de l'immense bonheur de l'amour, un tout petit nombre en ont une bien petite part, les autres pas du tout, et pour beaucoup des premières, l'amour se transforme souvent en une série de tortures.

« 3° Enfin des rares êtres que la cause précédente laisse naître, un grand nombre sont supprimés par les guerres militaires et industrielles, la misère sous toutes ses formes...

« Partout l'accroissement de procréation décroît par suite :

« 1° De dégénérescence organique. — 2° De restrictions violentes et douloureuses, guerre militaire ou industrielle. — 3° De cet élément nouveau, seul espoir de salut pour la race humaine, la *restriction volontaire des naissances* à l'aide des pratiques et des engins physiologiques permettant l'amour stérile.

« Si la folle humanité laisse agir la terrible loi naturelle de fécondité, elle continuera à souffrir de la dégénérescence physique, de la destruction douloureuse...

« La science doit rendre à la femme la liberté que les lois positives et, bien plus cruelle encore, la tyrannie de l'opinion publique lui ont toujours ravie :

« La *liberté d'être ou de n'être pas mère* suivant ce qu'elle aura d'avance résolu après mûre réflexion.

« Ne cessons d'affirmer, de répéter la nécessité de cette conquête jusqu'à ce qu'elle soit partout accomplie. Liberté de l'amour et de la maternité » (1).

Des théoriciens, dont je vous ai parlé tout à l'heure, conseillent à leurs concitoyens, aux plus pauvres surtout, d'avoir de nombreux rejetons ; mais dès qu'on leur parle des difficultés, voire de l'impossibilité de nourrir une famille, ils savent bien répondre :

(1) *L'Éducation libertaire* du 15 janvier 1901.

« Aucune loi ne vous oblige à avoir des enfants. »

Jamais ils ne rognent quoi que ce soit sur leur luxe, afin de venir en aide à ceux qui manquent du strict nécessaire. S'ils fondent des œuvres de bienfaisance, c'est plutôt par vanité personnelle, et cela leur permet de faire dépendre de leurs propres caprices des milliers d'existences. S'ils s'abstenaient simplement d'augmenter sans cesse leurs revenus, les malheureux jouiraient forcément de quelque bien-être, et l'on se passerait aisément des sociétés charitables. Le capitalisme cause la misère sociale : croyant y remédier en fondant des institutions philanthropiques, les capitalistes n'usent, en réalité, que de palliatifs momentanément efficaces, et grâce à ces errements le paupérisme se perpétue. C'est ainsi qu'il existe à profusion des crèches, des ouvroirs pour femmes enceintes, des sociétés de secours pour les filles-mères, des ligues en faveur de l'allaitement maternel, qui rendent évidemment quelques services aux enfants et aux femmes secourus, mais ne les mettent jamais définitivement à l'abri des besoins les plus immédiats. Il est donc du devoir des gens éclairés et désintéressés d'avertir le prolétariat du danger auquel s'exposent les nombreuses familles sans ressources, sous le régime économique actuel.

« Si l'on suppose, écrit Condorcet, que les progrès de la raison aient marché de pair avec ceux de la science et des arts, que les ridicules préjugés de la superstition aient cessé de répandre sur la morale une austérité qui la corrompt et la dégrade au lieu de l'épurer et de l'élever, les hommes sauront alors que s'ils ont des obligations à l'égard des êtres qui ne sont pas encore, elles ne consistent pas à leur donner l'existence, mais le bonheur ; elles ont pour objet le bien-être général de l'espèce humaine ou de la société dans laquelle ils vivent, de la famille à laquelle ils sont attachés, et non la puérile idée de charger la terre d'êtres inutiles et malheureux. »

Et ce bonheur, dont parle le célèbre auteur du *Progrès de l'Esprit humain*, ne consiste pas dans la lâche résignation chrétienne, inventée au profit d'une minorité d'exploiteurs, mais dans une saine compréhension de la solidarité qui nous lie tous les uns aux autres et dans l'application du principe d'égalité.

D'après les chiffres officiels du recensement opéré le 24 mars 1901, la population de la France était de 38.961.945 habitants, en augmentation de 444.613 sur le recensement de 1896, augmentation de 2 fois 1/2 supérieure à celle constatée pendant la période de 1891 à 1896. Si l'on ajoute à ce chiffre d'habitants les 69.168 soldats qui, à cette date, se trouvaient en Chine et aux colonies, on obtient un total de 39.031.113 individus, non compris l'Algérie, les colonies et les Français résidant à l'étranger. On a constaté qu'en général les campagnes se dépeuplaient au profit des villes. Quant au nombre des étrangers qui, en 1886, était de 1.115.214, il tombait, en 1891, à 1.101.798 et, en 1896, à 1.027.491, pour se relever un peu, à 1.037.778, en 1901.

A ce propos, voici ce que publiait le *Gaulois* du 3 décembre 1901 :

« En 1900, il y a eu, en France, 827.297 naissances contre 853.285 décès, soit 25.988 décès de plus que le nombre des naissances !

« Et pourtant c'était l'année de l'Exposition.

« On n'a cependant pas exposé les enfants, comme Moïse, sur les flots.

« De 1896 à 1900, la population avait légèrement augmenté, 31.314 en 1899. Pourquoi cette différence avec l'année de l'Exposition ?

« Nous sommes en déficit, voilà le fait brutal, indéniable et attristant. »

A la même date, M. Henri des Houx écrivait dans le *Figaro* :

« Pendant de longs siècles, la France a été prépondérante dans le monde, parce qu'elle avait la population la plus dense. A présent, elle retarde non seulement sur les autres nations, mais sur elle-même !...

« La loi du divorce, la concentration urbaine, l'avarice familiale, surtout le relâchement de la foi religieuse et de la morale, voilà les principales causes du mal. »

Tel est l'avis du monde bien pensant : on voit clairement que les journalistes qui écrivent ainsi n'ont jamais eu le moindre

souci pécuniaire. Heureusement que nos concitoyens ne se laissent pas influencer par de tels conseils ! Voici, en effet, une petite statistique empruntée au périodique londonien *The Malthusian* (1), qui prouve que la longévité est beaucoup plus grande en France qu'en Allemagne. Il s'agit du nombre d'individus formant 10.000 habitants dans une période décennale s'étendant de 1881 à 1890 :

	FRANCE	ALLEMAGNE
De 0 à 5 ans	920	1.287
De 5 à 20 ans	2.624	3.196
De 20 à 30 ans	1.659	1.606
De 30 à 40 ans	1.352	1.286
De 40 à 60 ans	2.226	1.833
De 60 à 100 ans	1.219	813

Ainsi, jusqu'à l'âge de 20 ans, le chiffre de la population est supérieur en Allemagne tandis que la France compte plus de personnes âgées de 20 à 100 ans. Mais il faut croire que ces chiffres seraient modifiés si l'émigration française était comparable à l'émigration allemande, et l'on n'ignore pas que celle-ci est infiniment plus importante que la nôtre.

Sous le rapport de la mortalité infantile, notre pays figure dans les premiers rangs : on sait en effet que 150.000 enfants de un jour à un an y meurent annuellement et qu'on pourrait aisément en sauver la moitié si l'hygiène la plus élémentaire était rigoureusement pratiquée.

Il n'y a guère que l'Espagne où la mortalité infantile soit comparable à celle de la France : en 1900, 229.348 enfants âgés de moins de cinq ans y sont morts.

Les médecins sont unanimes pour recommander l'allaitement maternel, mais il est impossible à un grand nombre de femmes de nourrir elles-mêmes leurs enfants, contraintes qu'elles sont à travailler hors de leur foyer domestique ou parce que leur organisme est épuisé par la misère. Quant au lait de vache, dont s'alimentent les enfants des pauvres, on a prouvé que, dans la

(1) Janvier 1902.

plupart des cas, c'était un breuvage falsifié au point d'être nocif, quelquefois même mortel.

Dans une conférence faite à la Sorbonne, le 30 novembre 1902, sous les auspices de la *Ligue contre la mortalité infantile*, M. le docteur Variot disait :

« Une des plus grandes causes de mortalité infantile étant celle de l'allaitement défectueux, c'est tout un art d'allaitement que la Ligue veut enseigner aux jeunes mères. Quarante pour cent des enfants allaités au biberon, débiles, rachitiques, meurent de gastro-entérite. Le sein est le seul procédé naturel qui doit être encouragé ; on ne doit avoir recours à l'autre que lorsque la nécessité l'oblige, et alors est-il utile de stériliser le lait et de doser la nourriture.

« C'est en France, où l'allaitement artificiel est le plus répandu, que la mortalité est la plus élevée. »

Le même praticien, spécialiste pour les maladies des enfants, s'exprimait ainsi, au cours d'une interview (1) :

« La maladie qui fait le plus de victimes, chez nous, est la tuberculose. Elle enlève un tiers des enfants. Ainsi, sur 5.500 décès, 2.700 sont dus à la tuberculose sous ses différentes formes. Les maladies infectieuses coûtent la vie à 1.500 enfants par an. Parmi celles-ci, la rougeole et la coqueluche sont fort dangereuses ; par contre, la diphtérie et la variole sont souvent combattues avec succès par le vaccin et le sérum. La fièvre typhoïde devient de jour en jour plus anodine à Paris, grâce à la bonne qualité de l'eau ; mais il existe un fléau qu'on n'arrive pas à dompter, je veux parler de la syphilis héréditaire.

« Les malheureux bébés qui naissent de parents contaminés sont presque tous condamnés d'avance. Le docteur Fournier nous a appris que, sur 62.000 grossesses par an, il y a 9.000 produits de conception syphilitique. 8.000 de ces enfants sont mort-nés. Le reste périt dans une proportion de 60 à 80 pour cent.

« Il ne faut pas oublier que la moitié des enfants parisiens naissent et meurent à l'Assistance publique.

« La mortalité infantile dans les hôpitaux est formidable... J'ai constaté, dans les établissements hospitaliers, une moyenne de 5.500 décès par an. Ce chiffre pourrait être réduit notablement si les hôpitaux disposaient des ressources indispensables à la réfection des locaux qui, presque partout, sont d'une insalubrité révoltante. »

(1) *Le Matin*, 21 novembre 1902.

Il est indubitable qu'on peut remédier, dans une certaine mesure, à un semblable état de choses. Mais si toutes les mères pouvaient s'abstenir d'aller à l'usine, à l'atelier, au magasin, au bureau, si tous les pères étaient suffisamment rémunérés pour leur travail, le nombre des hôpitaux, des crèches, des sociétés charitables, des œuvres et ligues de toutes sortes, diminuerait ou, au moins, resterait stationnaire : je ne pense pas que l'ensemble de la société aurait à s'en plaindre, au contraire !

..

Pour terminer, il serait utile de donner un aperçu des réformes préconisées dans le but d'enrayer la dépopulation. Tout d'abord, il y a les mesures législatives que M. le sénateur Piot a proposées dans un volumineux rapport et qui atteignent les célibataires, les gens mariés, les divorcés, les veuves, les veufs sans enfants, c'est-à-dire un total d'environ 5 millions de personnes âgées de plus de vingt-cinq ans. Il s'agit de leur faire payer une taxe égale au 15° ou au 20° du principal des quatre contributions directes qu'elles versent individuellement. Même si cette taxe était doublée ou triplée, il est probable qu'elle n'aurait pas la moindre influence sur la nuptialité, ni sur la natalité : pour s'en convaincre, il suffit de calculer ce que représentent les frais d'éducation, d'instruction et d'entretien d'un enfant, selon le milieu social dans lequel on vit, et d'en défalquer l'impôt extraordinaire dont seraient frappés les intéressés. D'autre part, il serait aisé de prouver que, dans ses applications aveugles, cette loi serait souvent d'une injustice criante.

M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, voudrait ne voir titulariser dans les emplois mal rétribués des postes, télégraphes, chemins de fer, etc., que les pères de famille ayant au moins trois enfants.

M. le D^r J. Bertillon désirerait que les ménages ayant au moins trois enfants fussent exonérés de toute contribution, que l'Etat pût s'octroyer une partie de l'héritage des ménages sans

enfants ou n'en ayant qu'un ou deux, que la liberté de tester en faveur d'un seul enfant fût rétablie, que les grandes administrations prissent de préférence comme employés les hommes chargés de famille.

Laissez-moi vous citer, à ce propos, la conclusion d'un remarquable article (1) de M. le D^r Toulouse :

« Quand on réfléchit que les parents ne veulent pas d'enfants pour ne pas diminuer leur bien-être, et parce que la femme tend à s'affranchir de sa servitude physiologique, que pourront bien faire contre ces calculs et ces répugnances les coercitions économiques ?..

« ...Enfin, toutes ces considérations de nature économique ne sont susceptibles de modifier en rien les idées d'une femme qui veut s'affranchir de la maternité. Aucun économiste, à ma connaissance, n'a vu, ni examiné cette cause de la dépopulation, qui, à mon sens, est la plus irréductible. Car là est le gros danger de la situation : la maternité qui était jadis imposée à la femme, sera, de plus en plus librement acceptée par elle.

« Et comment pourra-t-on jamais songer à lui réimposer cette obligation physiologique pénible ?..

« Qu'advient-il alors ? Ce qui s'est passé pour la nourrice nous indique, peut-être, ce que nous devons craindre dans l'avenir. Il s'est formé une catégorie de femmes qui, pour gagner leur pain, ont fait profession d'allaiter les enfants des autres ; quand leurs mamelles, sources de leur vie économique, sont taries, elles se hâtent de les faire emplir à nouveau. L'Etat aura toujours cette dernière ressource, d'avoir le supplément d'enfants qu'il croira lui être nécessaire. Mais il faudra, non seulement qu'il élève les petits, mais encore qu'il se charge, pendant un certain temps, de la subsistance des mères, des *génétrices*. Dure et extraordinaire nécessité de recruter des enfants dans des conditions aussi mal définies pour les qualités physiques et intellectuelles de la race ! Mais c'est évidemment là que la société moderne avec son libéralisme et son instruction, si bienfaisants par ailleurs, nous achemine lentement. »

Vous avez sans doute entendu parler du projet de M. Piot, tendant à décorer les mères de famille ayant de nombreux enfants vivants : une telle idée ne pouvait guère germer que dans le cerveau d'un humoriste et prouve qu'au Sénat on n'est pas ennemi de la fantaisie.

(1) *Le Journal*, 16 février 1903.

Voici un autre remède, préconisé par M. Albert Lafargue, dans un article sur la « Natalité en France » :

« Dans le système que nous proposons, la pension ne serait pas seulement alimentaire, elle serait *obligatoire dans tous les cas* et due par tous les enfants mâles, quelles que fussent la fortune ou les ressources du père. Elle serait pour lui la compensation, à l'âge du repos, des sacrifices d'argent consentis, à l'âge de l'activité, pour la création d'une famille. Il importerait donc que cette compensation fût réelle, vraiment rémunératrice. La loi réglerait, par exemple, qu'à partir de trente-deux ans un fils doit à son père un dixième de son revenu de toute provenance, capital et travail.

« Pour éviter toute difficulté et tout tiraillement entre les membres de la famille, il faudrait que l'Etat servît d'intermédiaire entre le père et le fils. La somme serait recouvrable comme un impôt et devrait être versée à dates fixes entre les mains du percepteur à la disposition du père...

« Voilà donc le père intéressé au premier chef à augmenter non seulement le nombre de ses enfants, mais aussi leur qualité (1). »

Voyez jusqu'où va le cynisme de notre admirable bourgeoisie : déjà, elle a fait du mariage une simple question d'argent, une affaire ; maintenant, la paternité ou la maternité deviendraient également un placement avantageux !...

S'il fallait citer toutes les mesures projetées en vue de la conservation de notre espèce et de l'augmentation de la population, on n'y parviendrait qu'avec peine. Encore serait-il nécessaire de faire un choix, tant elles sont multiples, d'autant plus que la question se rattache à presque tous les phénomènes de la vie sociale.

La lutte contre l'alcoolisme est toujours à l'ordre du jour, malgré la mauvaise interprétation qu'ont donnée à une communication scientifique de M. Duclaux les débitants de boissons spiritueuses. De même, la lutte contre la tuberculose.

On s'est beaucoup occupé aussi d'un certificat médical (2) exigible au moment du mariage, certificat qui a été très justement qualifié d'attentat suprême à la liberté sexuelle ; mais, d'un

(1) *Revue politique et parlementaire*, février 1902.

(2) Voir *l'Esquisse d'un nouveau code du mariage*, par M. Lucien LE FOYER.

autre côté, on désire simplifier les formalités imposées aux personnes qui veulent s'unir légalement.

Quant à la campagne en faveur du désarmement général et de l'arbitrage international, elle est tout indiquée lorsqu'il s'agit d'enrayer la dépopulation, ainsi que les réglementations protectrices du travail des femmes et des enfants mineurs, la réfection ou la démolition des logements insalubres, le développement et la surveillance de l'hygiène publique, l'extension de l'assistance à tous les indigents, vieillards, infirmes, aux femmes enceintes, aux nourrissons, etc., etc.

Mais, encore une fois, tout cela n'a pour but que de préserver la race. Il est hors de doute que la pratique de la solidarité aurait pour résultat de conserver la vie à un plus grand nombre de nos compatriotes. Cependant, je ne pense pas que le chiffre des naissances augmenterait sensiblement.

« Le grand philosophe Guyau a très justement remarqué, écrit M. Ernest Tabouriech dans son livre *La Cité future*, que le domaine du conscient s'accroissait chaque jour aux dépens de l'inconscient : la procréation tend à sortir du second pour entrer dans le premier, et ce mouvement ne pourra que s'accroître dans une société dont tous les membres s'élèveront à un degré toujours supérieur de liberté et de personnalité, où la femme surtout sera réellement l'égale de l'homme.... »

Comme le disait tout à l'heure M. Paul Robin, la maternité tendra donc de plus en plus à être librement consentie (1). Il s'agit, non pas seulement de donner le jour à des enfants, mais d'en faire des êtres conscients, capables de penser et d'agir.

Malthus écrivait :

« Partout où existe la liberté, la facilité de procréer s'exerce ; les effets par trop abondants sont réprimés plus tard par le manque d'espace et l'absence de nourriture... Comme, par la loi de notre nature, qui rend la nourriture nécessaire à l'existence de l'homme, la population ne peut jamais s'augmenter au delà du minimum de nourriture requis pour l'entretenir, il y a toujours à l'œuvre un puissant

(1) Voir le remarquable article de M. le docteur TOULOUSE sur *Le choix de la maternité*. (*Le Journal* du 16 mars 1903.)

obstacle à la population dans la difficulté de trouver des vivres. Cette difficulté agit nécessairement quelque part, et est nécessairement ressentie sous une forme quelconque de misère ou de crainte de misère, par une forte proportion du genre humain... »

Le célèbre économiste anglais a été représenté comme le promoteur de théories attentatoires aux droits des pauvres. Si l'on en juge d'après les conséquences de ces théories, on est vite convaincu de l'inanité d'une telle accusation. En effet, les pauvres sont partout l'immense majorité, la plupart d'entre eux n'ont jamais soupçonné l'existence de Malthus et de son œuvre, et cependant, des statistiques, établies en 1887 et en 1899, démontrent que dans vingt pays d'Europe et d'Océanie, la natalité est partout en notable décroissance, sauf en Suisse et en Norwège, où elle accuse une légère augmentation (1).

Il est vrai que, depuis l'époque où parut l'*Essai sur le principe de la population* (1798), d'énormes progrès ont été accomplis dans l'industrie, dans l'agriculture, dans les moyens de transport, à tel point que la famine devrait être une impossibilité absolue actuellement. Mais il faut bien constater, hélas ! que l'égoïsme et le besoin de luxe se sont développés parallèlement au capitalisme et que, si notre planète peut aisément nourrir, grâce à la culture intensive et au machinisme moderne, une population au moins double de celle qui l'occupe, il est vrai aussi que l'humanité est quelquefois encore décimée par la disette et par l'excès de misère.

•
••

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'ouvrir ici une courte parenthèse.

Je vous ai montré, il y a quelques instants, combien il était préférable que les charges de la maternité fussent acceptées de

(1) *Revue de morale sociale*, février 1903, page 352. (Voir la note à la fin de la causerie.)

plein gré par la femme : il ne faudrait pas en conclure à une louange de la stérilité. Sous prétexte de féminisme, des sociétés, presque exclusivement composées de vieilles filles, d'épouses incomprises ou de veuves inconsolées, se sont ingénies à exciter outre mesure la rivalité entre les sexes, revendiquant pour tous les deux des droits identiques, aspirant à une existence semblable en tous points pour les hommes comme pour les femmes, allant même jusqu'à persuader à leurs néophytes que l'homme est l'ennemi naturel et la maternité une déchéance. Il y a quelques mois, Londres a vu se fonder une *ligue antimasculine*, « société pour développer chez les femmes l'indifférence à l'égard des hommes », qui a au moins le mérite de la franchise dans son titre même : reste à savoir quels moyens emploient ces ligueuses d'un nouveau genre, quel régime particulier elles observent pour atteindre le but qu'elles se proposent ? Les religieuses arrivent au même résultat, paraît-il ? rien qu'en se conformant à leur vœu de chasteté.

Au sujet de cette disparité entre l'homme et la femme, voici l'opinion autorisée d'un éminent aliéniste, M. le docteur Toulouse :

« J'incline à penser que la femme est intellectuellement différente de l'homme par cela même qu'elle est physiquement différente de lui. La fille à la mamelle et dans le premier âge de la vie résiste déjà plus que le garçon aux causes de mort. Et l'éducation n'a pourtant pas eu le temps de séparer les deux sexes. Si le garçon est plus actif — et les mères ressentent cette activité du mâle avant la naissance — c'est qu'il naît ainsi et que son activité est une manière d'être conditionnée par son organisation propre.

« En laissant de côté la différence intellectuelle fondamentale — que les recherches connues ne permettent pas d'apprécier nettement — on peut dire que physiologiquement la femme est différente de l'homme. La caractéristique de sa nutrition, comme celle de toutes les femelles, est l'*anabolisme*, c'est-à-dire la prédominance des processus constructifs, tandis que la caractéristique du mâle est le catabolisme, c'est-à-dire la prédominance des changements destructifs. On conçoit ainsi que le type de nutrition qui est en rapport avec la fonction principale de la femme, la maternité, doit dominer sa vie psychique.

« La différence de l'homme et de la femme serait surtout produite

par une différence d'éducation qu'elle n'en serait pas moins irréductible. Car comment modifier l'éducation de la femme ? Est-ce que cela n'est pas une conception sortant de la nature des choses et par conséquent chimérique que de vouloir donner aux femmes les caractères sociaux des hommes ?

« Il ne paraît pas possible de préparer la femme, dans de bonnes conditions, à la maternité avec une éducation virile. La femme qui sera épouse et mère doit être élevée d'abord de manière à plaire à l'homme — et cette tâche est une dure servitude intellectuelle qu'elle ne pourra adoucir qu'en modifiant l'homme dans son instinct le moins raisonnable. Il lui faut ensuite dériver la plus grande partie de ses forces pour assurer l'exercice de la fonction maternelle (1). »

Il faut donc que le beau sexe en prenne courageusement son parti : à lui les joies et les douleurs de la maternité ! Et ne nous dissimulons pas que, sans le piège charnel où l'amour, éternellement, fait trébucher les hommes, il y aurait longtemps déjà que notre pauvre humanité aurait disparu du globe.

*
* *

Des gens austères affirment que les conséquences de l'immoralité d'un peuple sont : « la diminution du nombre des mariages, les mariages tardifs, des maladies spéciales, la grande mortalité (2), la grande mortalité infantile, le grand nombre d'enfants illégitimes (3). » On croit rêver en lisant une telle énumération !

Rapprochez cette opinion de celle de John Stuart Mill : « On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne regardera pas la production des familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel. »

Vous voyez que les économistes et les moralistes sont loin d'être d'accord !

Ainsi la population de l'Irlande doit être profondément

(1) *Revue bleue* du 1^{er} novembre 1902.

(2) En 1900, sur 866.543 naissances, il y a eu en France 39.246 morts-nés, soit le *vingt-deuxième* : cette proportion reste la même depuis vingt ans !

(3) *Le Relèvement social* du 15 mars 1903.

atteinte, puisque plus de la moitié des Irlandaises ayant vingt ans et plus restent célibataires.

Il est vrai que cette situation s'explique en partie par la très importante émigration des Irlandais en Amérique. Sur 1.000 Irlandais mariables, 33 seulement s'unissent légalement, et d'après une statistique établie en 1901, le nombre des célibataires des deux sexes était de 52,7 pour 100, en Irlande (1). Et pourtant, il s'agit d'un pays catholique et pauvre, comme la Bretagne où les enfants pullulent.

Si les mariages sont tardifs, la cause en est uniquement attribuable aux difficultés sans cesse croissantes du *struggle for life*. Quant à la stérilité de beaucoup de mariages, elle prouve surtout que les personnes mariées ont de plus en plus conscience de la grande responsabilité qu'elles encourent en faisant naître des créatures auxquelles un minimum de soins n'est même pas assuré. En ce qui concerne l'abus du divorce, il provient vraisemblablement, dans la plupart des cas, des mauvaises conditions économiques dans lesquelles on se marie. Enfin, le grand nombre d'enfants illégitimes n'a aucun rapport avec l'immoralité, non plus que les maladies, quelles qu'elles soient, ni le chiffre des mort-nés ou des enfants qui meurent en bas-âge, — à moins cependant que messieurs les moralistes ne trouvent la misère immorale. Eh bien ! oui, la misère d'un peuple est la conséquence de l'immoralité, mais de l'immoralité des classes dites dirigeantes, c'est-à-dire de la bourgeoisie capitaliste. Et il est révoltant de voir celle-ci conseiller aux malheureux de se perpétuer, afin qu'elle puisse toujours disposer d'un nombre d'esclaves suffisant à ses goûts de luxe et à la défense de la sacro-sainte propriété !

C'est un droit incontestable d'avoir des enfants, mais c'est un devoir de leur procurer les moyens de subsister.

*
*

Pour conclure cette causerie, je citerai ces lignes de notre camarade Charles Albert :

« Jusqu'ici la natalité décroissait uniquement par la faute des classes aisées, car le riche répugne à trop morceler l'héritage de ses enfants et à réduire son train de vie. Si de nouveaux faits établissaient que la pauvreté elle aussi — à mesure que la conscience de cette pauvreté s'accroît — finit par produire les mêmes résultats, on arriverait peut-être à comprendre que la vraie solution consiste dans la disparition et de la richesse et de la pauvreté — deux aberrations également funestes — et dans la fraternelle mise en commun de toutes nos ressources, de tous nos biens, de tous nos efforts. Quand personne ne détournera plus rien de la masse et ne gaspillera plus rien, quand on saura de quoi dispose, pour vivre sur un pied d'égalité et d'abondance, telle grande famille humaine, on saura aussi, en effet, s'il convient que cette famille ait beaucoup ou peu d'enfants (1) ».

En attendant la réalisation de ce noble idéal, nous devons donner sans réserve notre appui à tout ce qui sera fait en vue de la prolongation de l'existence humaine et surtout en vue de l'amélioration de ses conditions matérielles, sans laquelle tout développement moral et intellectuel est une chimère. Mais, d'autre part, nous ne saurions nous élever avec trop de vigueur contre les projets de réformes iniques ou ridicules dont je vous ai entretenus tout à l'heure, ni protester suffisamment contre ces faux philanthropes, qui larmoient sans cesse sur la dépopulation, et ces patriotes incohérents, qui voudraient une France où il y aurait tellement de soldats qu'il faudrait les envoyer se faire tuer à la conquête de nouveaux territoires.

Paul-Armand HIRSCH.

N. B. — Un de mes auditeurs a objecté que la cause principale de la diminution de la natalité était un affaiblissement physique de notre race (1) se manifestant surtout par l'incapacité sexuelle, et que cette diminution de la natalité ne s'observait qu'en France. Il ajoutait que, dans les autres pays, il y avait autant de tuberculeux, d'alcooliques, en un mot : autant de dégénérés (toutes proportions gardées, bien entendu), mais que, chez les Français seulement, les qualités prolifiques diminuaient.

Il est évident que la natalité a progressivement décroché en France au cours du dix-neuvième siècle : mais « nous pouvons constater », dit M. Henry Clément (op. cité), « que dans toute l'Europe, la natalité a crû de 1841 à 1876 et diminué de 1876 à nos jours. . . . »

D'après les statistiques, le chiffre de la natalité en Australasie, qui était, en

(1) *Les Temps nouveaux* du 17/23 janvier 1903.

1890, de 33,86 pour 1.000 habitants, est descendu, en 1899, à 26,89. Voici d'autres chiffres concernant les pays européens (Dr Alice DRYSDALE-VICKERY : *La question du néo-malthusianisme*, dans la *Revue de morale sociale* de février 1903) :

	1887	1899		1887	1899
Italie.	39,0	34,2	Belgique	29,4	28,8
Hongrie	41,1	39,0	Suède	29,7	27,1
Autriche	38,2	37,1	Angleterre.	31,9	30,3
Empire allemand	36,9	35,9	Ecosse.	31,8	30,5
Pays-Bas	33,7	32,0	Irlande	23,1	22,9

Pour la France, des statistiques établies les mêmes années donnent 23,5 et 21,9 naissances pour 1.000 habitants. Aux États-Unis, on a pu faire des constatations analogues dans les plus anciens états.

Notre pays est donc loin d'être le seul où l'on observe une diminution de la natalité. Quant à prouver que les facultés de reproduction humaine sont moindres chez les Français que chez les autres peuples, il serait difficile, sinon impossible, de le faire. Du reste, il n'y a pas, à proprement parler, de *race* française. Nous croyons plutôt qu'il s'agit d'une restriction volontaire, et non d'une incapacité. Plus un pays est éclairé, plus il prend conscience de sa responsabilité en matière de population : en France, par exemple, ce sont les contrées les plus arriérées, telles que la Bretagne, où il y a le plus d'enfants, et pourtant il n'y a guère que la Normandie où l'alcoolisme soit plus florissant que dans la vieille Armorique !

P.-A. H.

030